



**Présent(e)s : Mme Bréban, Mme Crozier, Mme Etchart, M. Genel, M. Loeb, M. Moskovicz, Mme Pons, Mme Prazan, Mme Vouhé, M. Neuzillet, Mme André, M. Saives et Mme Lam Thanh.
Excusé(e)s : Mme Martinez Gaidet et Mme Vallantin.**

Absent, Julien Landel transmet ses excuses aux membres du conseil de quartier Saint-Merri.

Introduction d'Alain Genel, président du Conseil de quartier

Alain Genel rappelle que le projet de réaménagement de la place Edmond Michelet a été évoqué par le Maire du 4^e lors de la cérémonie des vœux aux habitants mais également dans un article du Parisien qui explique que les statues de Rodgers et Piano vont border la place Edmond Michelet. Il ajoute qu'un certain nombre d'aménagements (replantation des arbres, fontaine, mobilier urbain) sont également prévus sur la place et que les travaux démarrent vers la fin février.

CICA et accessibilité de l'espace public

Alain Genel rend compte du CICA du 17 janvier qui traitait du thème de l'accessibilité et présentait les travaux des Conseils de quartier Saint-Merri et Saint-Gervais. Lors de ce Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement, les points de difficultés rencontrés par les personnes à mobilité réduite ont été énumérés. Il a été proposé que le plan piéton, évoqué en Conseil d'arrondissement, serve d'accélérateur pour la mise aux normes accessibilité de l'espace public.

En cas d'urgence, de constats sur l'espace public d'éléments présentant un caractère dangereux, les membres du Conseil de quartier sont invités à faire un mail à la Mairie du 4^e (Hortense Georgandelis ou Damien Chanal) qui transmettra à la DVD pour traitement rapide du signalement. Pour les signalements moins urgents qui ne présentent pas de risque immédiat, les remontées sont centralisées à la Mairie du 4^e afin d'être envoyées tous les mois aux services de la ville. Il a également été évoqué des aménagements plus importants qui pourront être planifiés. Il a par ailleurs été proposé qu'un Conseil du handicap se mette en place.

Alain Genel rappelle les informations émises en Conseil d'arrondissement : il n'est pas question de piétonisation du Marais mais d'une création d'une zone à trafic limité. Il est précisé qu'un plan d'action concerté sera mis en place notamment avec les Conseils de quartier.

Autres sujets du Conseil d'arrondissement

Alain Genel explique que 31000 m² de l'Hôtel Dieu seront consacrés aux activités hospitalières et de santé de l'AP-HP. C'est l'objet de la consultation qui vient d'être lancée pour désignation de la maîtrise d'œuvre du projet. La plupart des activités sont maintenues (urgences, consultation, hôpital de jour, imagerie). Il est cependant rappelé que depuis deux ans, les pompiers n'emmènent plus aux urgences de l'Hôtel Dieu. Plusieurs pôles d'excellence seront mis en place (sommeil, psychiatrie, santé sexuelle). Les UMJ sont renforcées. En revanche, l'ophtalmologie part à Cochin.

Un programme de 17000 m² non inclus dans cet appel d'offres est consacré à un projet de « valorisation ». Le Maire du 4^e a expliqué que la Ville de Paris sera très vigilante sur le lien des activités qui s'y développeront avec la santé..

Concernant le Marché aux fleurs, plusieurs scénarios sont à l'étude. La rénovation du marché aux fleurs est un engagement du Maire du 4^e qui sera tenu.

Rendez-vous avec le Commissaire Moyse

Suite au mail d'Alain Genel, une rencontre avec Eric Moyse, Commissaire de Police du 4^e, s'est organisée le 9 janvier 2017. Sur le sujet du nourrisseur de pigeons, il a été expliqué que l'application des règles en matière de stationnement est difficile à contourner. Le Commissaire de

Police du 4^e n'a pas tous les degrés de liberté, il a un référent à la préfecture qui lui dit ses droits. La seconde difficulté est que c'est une société extérieure à la préfecture qui déplace les véhicules et non le commissariat du 4^e. Le Commissaire va tenter de faire bouger les choses. L'idée est de transformer le statut des places sur lesquelles les véhicules stationnent habituellement pour les faire déplacer. Il a expliqué que quelqu'un lui regonfle les pneus et lui met de l'essence. Le commissariat du 4^e est très souvent alerté par les gens mécontents de cette situation, mais n'a pas de contact avec les soutiens du nourrisseur de pigeons.

Alain Genel rappelle qu'il a été suggéré lors de la rencontre avec le Conseil de quartier Saint-Avoye, de rencontrer les commerçants qui donnent des graines au nourrisseur de pigeons.

Les sujets de l'affichage sauvage et du stationnement des motos sur les trottoirs ont été évoqués également lors du rendez-vous. Pour ces situations problématiques, il est demandé d'appeler le 17 et de ne pas se mettre dans des situations conflictuelles.

Budget participatif 2017

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e annonce que la 4^{ème} édition du budget participatif débute par la phase de dépôt de projet organisée entre le 24 janvier et 21 février 2017. Elle rappelle les trois critères de recevabilité d'un projet : satisfaire un motif d'intérêt général, entrer dans le champ de compétence de la Ville ou du Département de Paris et représenter une dépense d'investissement sans générer de dépense de fonctionnement trop importante. Elle rappelle l'existence des deux budgets participatifs : le budget participatif parisien et le budget participatif d'arrondissement et précise que le Maire du 4^e a souhaité renouveler le montant de l'enveloppe du budget participatif du 4^e qui est de 1 537 200 euros.

Certains membres du Conseil de quartier s'interrogent sur le projet porté par Sophie Pons pour le compte du CQ « Beaubourg s'ouvre sur les rues Simon Lefranc et Geoffroy l'Angevin », lauréat du vote du budget participatif 2016. Sophie Pons regrette de ne pas avoir eu en tant que porteur de projet de retour sur le projet au cours de son instruction.

Les membres du Conseil de quartier échangent sur le projet de réaménagement de la rue des Archives, déposé au budget participatif 2016 et souhaitent relancer le projet pour 2017. Ils envisagent de travailler avec le Conseil de quartier Saint-Gervais (la rue des Archives concerne également leur quartier) et d'associer le groupe Galeries Lafayette au moment du vote. Un groupe de travail se met en place composé de Sophie Pons, Patrick Moskovicz, Pierre-Marie Saives, Nathalie Bréban et Pascal Loeb.

Végétalisation

Certains membres font remarquer le besoin de végétaliser le quartier Saint-Merri. Les membres du Conseil de quartier restent dans l'attente de la liste des murs végétalisés dans le 4^e arrondissement et du ravalement du mur orienté ouest du cloître Saint-Merri. Ils rappellent leur souhait une fois le ravalement réalisé d'en faire un mur végétal.

Ils souhaitent par ailleurs proposer le mur de la rue de la Verrerie dans le cadre de l'appel à de l'appel à végétaliser de la Ville de Paris (200 murs).

Malgré ses relances, Alain Genel regrette que la DEVE ne s'occupe pas des jardinières de la rue Nicolas Flamel.

Il est rappelé le permis demandé par Mme Pauline Gallen au titre du CQ Saint-Merri qui n'a malheureusement pas abouti et la possibilité de végétaliser sous certaines conditions un quartier.

Projet avec le Conseil de quartier Saint-Avoye du 3e

Un groupe de travail s'est mis en place avec le Conseil de quartier voisin du 3^e arrondissement et a abouti à un certain nombre de constats partagés (nourrisseur de pigeon, problèmes de la rue Rambuteau...). L'idée du Conseil de quartier est de casser cette verticale (véhicules prenant Saint-Martin vers le sud et traversant Rambuteau en ignorant les panneaux) en considérant que le sens interdit ne suffit pas et en installant une chicane ou des vrais plots fixes. Il est envisagé de dessiner un projet avec Pierre Colboc, qui sera présenté au Conseil de quartier Saint-Avoye puis aux services de la Mairie.

Animation et vie sociale

Les membres du Conseil de quartier souhaitent organiser une fête du Conseil de quartier Saint-Merri le samedi 10 juin 2017. Anne-Caroline Prazan se propose de diriger le comité d'organisation. Tous les membres du Conseil de quartier qui souhaitent participer à la définition et à l'organisation de l'événement sont invités à s'inscrire auprès d'Alain Genel, d'Anne-Caroline Prazan et/ou de la Coordinatrice des Conseils de quartier.

L'organisation d'un repas des migrants est à nouveau souhaitée par les membres du Conseil de quartier. Ceux qui souhaitent s'engager dans cet événement solidaire sont invités à en faire part à Alain Genel ou à la Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e. Pascal Loeb renouvellera sa participation. Aucune date n'est pour le moment arrêtée, dans l'attente d'un retour de RCI.

Les membres du Conseil de quartier évoquent l'idée d'un banquet sur la place Edmond Michelet lors de l'inauguration de la nouvelle place.

Divers

Il est constaté que la façade de l'immeuble du 18 rue Geoffroy Langevin se détériore considérablement depuis sa rénovation en raison des fientes de pigeons nombreuses qu'elle reçoit.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître la liste des murs de street art dans le cadre du projet de la Ville de Paris.

Il est signalé l'augmentation du nombre de véhicules qui circulent n'importe comment sur le plateau Beaubourg, qui devient aussi un parking.

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e des informations sur la brigade d'incivilité et si elle sera visible sur l'espace public.

La question du périmètre Lombard-Verrerie où tous les problèmes convergent reste posée.

Prochaines réunions 2017

Lundi 20 février, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Jeudi 23 mars, de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4^e

Mercredi 19 avril, de 19h à 21h, salle à confirmer

Lundi 22 mai, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Jeudi 22 juin, de 19h à 21h, salle à confirmer



Présent(e)s : Mme Bréban, M. Genel, M. Loeb, Mme Martinez Gaidet, M. Moskovicz, Mme Mazéo, Mme Pons, Mme Turban, Mme Vallantin, M. Neuzillet, Mme André, Mme Lam Thanh et M. Spriet.
Excusé(e)s : Mme Etchart.

Introduction de Julien Landel, 1er Adjoint au Maire du 4e et élu référent du Conseil de quartier Saint-Merri

Recrudescence des rats dans le quartier

Julien Landel rappelle que le square de la tour Saint-Jacques a été fermé à la demande de la Mairie du 4^e suite à une recrudescence importante de rats. Il précise que l'action menée depuis le 29 novembre 2016 est une action coordonnée avec plusieurs services de la Ville de Paris : la DPE (propreté), la DEVE (espaces verts), la DASES (santé), la DPSP (prévention-sécurité). Il explique qu'une palissade a été installée depuis quelques semaines pour empêcher les jets de déchets dans le square. Il évoque le réel succès de cette opération au vu de l'absence de rats en journée mais souligne l'existence persistante de terriers, qui nécessite la prolongation des actions : rebouchage des trous, réalisation de sondages pour confirmer l'absence de rats... Julien Landel annonce le rehaussement des poubelles de rues aux alentours du square pour ne pas les rendre accessibles aux rats, ainsi qu'une prochaine communication de la Ville de Paris pour sensibiliser les parisiens et les touristes.

Alain Genel propose de déplacer les repas du soir des restos du cœur vers l'Hôtel de Ville afin d'éviter la récupération par les rats de la nourriture laissée sur place.

Place Edmond Michelet

Julien Landel annonce que le projet d'aménagement de la place Edmond Michelet a passé avec succès l'ensemble des étapes administratives et qu'une réunion technique avec les services de la Ville est prévue dans une dizaine de jours. Cette réunion permettra de fixer le calendrier des travaux et de coordonner la réalisation de l'aménagement avec la plantation des nouveaux arbres. Les travaux qui ont ainsi été un peu retardés devraient commencer vers la mi-mars.

Cloître Saint-Merri

Julien Landel annonce que la convention pour le ravalement du mur de cloître Saint-Merri est rédigée et sera prochainement signée. Il évoque les délais longs et les difficultés juridiques rencontrées et précise que les travaux pourraient être engagés vers l'automne.

Rue de Venise

Suite à la rencontre de riverains de la rue de Venise, Julien Landel explique que la Mairie du 4^e envisage d'améliorer l'éclairage de la rue, qui ne semble pas suffisant malgré sa réfection en 2014. Les habitants de la rue de Venise souhaitent par ailleurs déposer au budget participatif 2017 l'installation d'une grille pour fermer la rue la nuit.

Il rappelle la présence de la fontaine Maubuée à l'angle de la rue de Venise et de la rue Saint-Martin.. Les membres du Conseil de quartier ont par ailleurs avec l'aide de Julien Landel obtenu un coffrage de protection pour protéger la fontaine des nuisances éventuelles des travaux de ravalement de la façade de l'immeuble et financé deux affiches (posées puis arrachées ou recouvertes depuis).

Rue Geoffroy Langevin

Julien Landel évoque le problème de tapis de la rue Geoffroy Langevin et indique qu'il a demandé qu'il soit refait, les budgets le permettant. Il explique qu'il est envisagé que les services de

la ville travaillent avec les membres du Conseil de quartier pour le projet de réaménagement de la rue voté au budget participatif 2016.

Il informe les membres du Conseil de quartier du changement effectif du type des places sur lesquelles le nourrisseur de pigeons stationne. La nécessité d'être très attentif au stationnement dès ce changement a été rappelée au Commissaire du 4^e.

Il explique que les brigades de lutte contre les incivilités ont pris un peu de retard dans leur formation. La Mairie du 4^e prévoit de les revoir et d'organiser une réunion de présentation avec les quatre Conseils de quartier du 4^e. Julien Landel précise qu'en période électorale, il n'est pas permis d'organiser de réunions publiques, il serait ainsi envisagé une réunion avec les services techniques à laquelle les élus seront présents mais ne pourront pas s'exprimer.

Alain Genel précise que le changement de statut des places ayant eu lieu, il est interdit de rester plus de deux heures en stationnement. Ce nouveau stationnement rotatif permet à présent au commissariat d'agir. Il signale le problème de livraison du boulanger et indique que la transformation d'une des trois places restantes en place de livraison peut répondre à ce problème.

Réforme du statut de Paris

Julien Landel informe les membres du Conseil de quartier de la réforme du statut de Paris. Cette réforme permet de renforcer les compétences de la Ville de Paris, de simplifier son organisation, de rééquilibrer les écarts démographiques entre les arrondissements parisiens et de poursuivre le mouvement de déconcentration des compétences au profit des maires d'arrondissement. Il précise que des réunions publiques et des réunions de travail seront organisées jusqu'en 2020 afin de travailler sur cette réforme.

Accessibilité de l'espace public

Suite au parcours déambulatoire des membres du Conseil de quartier Saint-Merri mené pour évaluer l'accessibilité, Julien Landel annonce l'arrivée récente de deux ambassadeurs de l'accessibilité à la Mairie du 4^e qui vont, dans le cadre de leur service civique de huit mois, sillonner l'arrondissement pour compléter les diagnostics du Conseil de quartier.

Mathieu Roby et Samuel Vaillant, ambassadeurs au sein de la Mairie du 4^e de l'accessibilité expliquent qu'ils débutent leur travail en étudiant l'espace public et l'accessibilité de la voirie. Dans un second temps, ils se concentreront sur les bâtiments publics et les commerces. Ils ont étudié le périmètre suivant : rue de Rivoli - Boulevard de Sébastopol - rue Aubry le Boucher / Saint-Merri / Sainte-Croix de la Bretonnerie - rue des Archives avec environ 90 signalements (boule blanche manquante au potelet, potelet mal placé, pavés dangereux, grilles d'arbres). Ce travail va faire l'objet d'une réunion avec les services de voirie.

Les membres du Conseil de quartier émettent le vœu que l'application Dans ma rue, soit efficace et mise à jour le plus rapidement possible pour traiter de manière spécifique les problèmes d'accessibilité.

Alain Genel rappelle l'idée émise lors du CICA d'élaborer un plan d'action sur l'accessibilité qui s'intégrerait dans le plan piéton de la Mairie du 4^e.

Les ambassadeurs envisagent de déposer un projet au budget participatif 2017 qui vise à rendre plus accessible les rues des Lombards et de la Verrerie aux piétons, aux personnes en fauteuil roulant et aux femmes avec des poussettes. Le projet propose la création d'une allée plus lisse pour rouler plus paisiblement et amoindrir le bruit, un aménagement similaire à celui de la rue Aubry le Boucher.

Soutenant le projet, Alain Genel annonce que les membres du Conseil de quartier aideront à communiquer sur ce projet et ajoute que ce projet peut être un levier pour échanger avec les riverains autour de la situation problématique du secteur aux regards des conflits d'usage actuels.

Point sécurité

Alain Genel rappelle les points abordés lors de son entretien avec le Commissaire de Police du 4^e : l'affichage sauvage, le nourrisseur de pigeon, et la question du stationnement des motos. Il invite les membres présents à évoquer les points à aborder en vue de la rencontre de fin mars des présidents et vice-présidentes du Conseil de quartier avec le Commissaire du 4^e

Il est signalé la présence continue de personnes sans abri aux abords du carrefour de la rue Geoffroy Langevin.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître les effectifs de police pour le quartier Saint-Merri. Ils demandent également le nombre de caméras présentes dans le quartier.

Ils partagent l'avis qu'il y a un problème de circulation et de stationnement sur le plateau Beaubourg qui devient un véritable parking sauvage.

Ils soulignent la nécessité de faire enlever régulièrement le véhicule du nourrisseur de pigeons suite au changement d'affectation des places de stationnement.

La présence problématique de personnes sans abri dans la rue Geoffroy Langevin et les mauvais comportements constatés dans la rue du Temple (entre le cinéma et rue Geoffroy Langevin) sont évoqués.

Budget participatif 2017

Julien Landel rappelle aux membres du Conseil de quartier les différentes étapes du budget participatif : clôture de la phase de dépôt de projet le 21 février 2017, filtres de recevabilité, analyse technique de faisabilité par les services de la Ville, commission de sélection des projets du 4^e en juin et phase de vote en septembre. Pour les projets lauréats au budget participatif 2016, il explique que la Mairie du 4^e reste dans l'attente d'une réunion avec les services techniques de la ville pour revenir vers les porteurs de projets avec les calendriers prévisionnels de mise en œuvre.

Suite à plusieurs réunions de travail, les membres du Conseil de quartier ont déposé le projet de réaménagement de la rue des Archives au budget participatif 2017.

Feuille de route 2017

Les membres du Conseil de quartier envisagent d'organiser la Fête du quartier Saint-Merri sur les berges de Seine le samedi 10 juin 2017.

En vue de renouveler l'organisation du repas des migrants, ils restent dans l'attente d'informations sur la collaboration des membres du Conseil de quartier Saint-Gervais afin de déterminer le nombre de personnes engagées pour cet événement.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent inaugurer le réaménagement de la place Edmond Michelet avec les statues présentes sur la place.

Ils envisagent également un repas de quartier (des voisins) sur le terre plein Saint-Martin.

Ils s'interrogent sur l'utilisation du budget d'investissement du Conseil de quartier. Nathalie Bréban évoque la mise en place de nichoirs pour faucons. Il lui est demandé de mener des recherches sur ces installations.

Divers

Les membres du Conseil de quartier s'interrogent sur la végétalisation du 10 rue Simon Lefranc évoquée dans les réponses de la Mairie du 4^e et souhaitent avoir davantage d'information.

Ils demandent l'emplacement exact de la borne qui va être installée au croisement des rues Saint-Martin et Rambuteau et demandent la mise en place d'une signalisation visible et pratique au carrefour.

Prochaines réunions 2017

Judi 23 mars, de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4^e

Mercredi 19 avril, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Lundi 22 mai, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Judi 22 juin, de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4^e